

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Insertions : Première page, 5 fr. la ligne ; Échos, 2 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en 3^e page, 0 fr. 80 ; en 4^e page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

LE PROTECTORAT SE MOURRA DU RAPT DES « PHOSPHATES TUNISIENS » DE KALAA-DJERDA

Trafic de Sinécures !

L'art de faire servir les prébendes au bénéfice des affaires privées. — Le cas de M. Pichon et des Phosphates de Syrie. — Cinq cents balles et une inspection administrative !

A Georges Clémenceau.

Les périphrases nuisent à la révélation de faits aussi graves que précis. Aussi n'irons-nous pas par trente-six chemins pour narrer une histoire édifiante sur la confusion de la chose publique et des intérêts privés, dans la mentalité de certains politiciens dont Pichon est un prototype.

Ces temps derniers, un ami touchant de près à la *Petite Tunisie Socialiste* était abordé à Paris par un ancien Français de la Régence, qui lui tint à peu près ce langage :

« Je sais que vous avez des entrées dans certaines hautes sphères de Paris, et j'ai besoin du jeu de vos influences pour réussir une combinaison. La voici : je désire céder l'option d'une mine de phosphates en Syrie. Le minerai est d'une richesse inouïe, tirant jusqu'à 85, le tonnage presque inépuisable. Je me suis déjà abouché, plutôt indirectement, avec un consortium composé de M. Stéphane Pichon, ancien résident général, ancien ministre, sénateur, et de deux députés (dont les noms sont détenus par notre ami). Seulement, pour cette affaire magnifique, qui leur laisserait des millions ainsi qu'à ses exploitants, on m'offre des compensations vraiment dérisoires : une rente de 500 francs par mois et UN POSTE D'INSPECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. Vous avouerez que c'est peu. Je serais heureux que vous vous mettiez en relations avec M. Pichon pour que vos amis se mettent d'accord avec lui et ses amis, dont le concours serait très précieux. »

L'interlocuteur de notre ami ignorait sans doute que la *Petite Tunisie Socialiste* avait divorcé depuis belle lurette avec M. Pichon, du jour où ce mari s'avéra traître et félon à la cause des protégés de France. Aussi notre ami se récusait-il, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir acquis la certitude que Pichon continuait, sous le couvert de Petit-Journalier, les trafics dont il est coutumier.

Le voici, à présent, avec des députés amis, marchand — ô turpitude ! — d'inspections administratives moyennant phosphates. Grâce à lui, l'influence de la France dans les Echelles du Levant est monnayée et mise au service du... moins offrant. Aujourd'hui, c'est une sinécure et un viager contre une excellente mine. Qui sait si, hier, ce ne furent pas des chemins de fer et des ports, en Turquie et ailleurs, contre plus grasses prébendes ?

Nous avons raconté le fait simplement, et nous l'avons dédié au citoyen Clémenceau qui en profitera certainement pour ajouter quelques lenières de plus au martinet — au knout plutôt — dont il fustige quotidiennement son ancien disciple impénitent.

JEAN-SANS-PEUR.

Vient de paraître :
**Libérez les Indigènes
ou Renoncez aux Colonies**

PAR CHARLES DUMAS député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Cornuaille, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

En vente aux bureaux du journal

LA SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS de Kalâa-Djerda ET LA PRESSE PARISIENNE

Après le *Marché* du 15 mars, le *Ruy Blas*, le plus vivant des journaux illustrés, du 22 mars, l'*Indépendant*, le grand journal parisien d'informations financières, politiques, industrielles et théâtrales, et *Paris-Francfort* du 26 mars, s'occupent de la question des *Phosphates Tunisiens* et mentionnent notre information relative à une plainte commune au Parquet de la Seine, entre les mains du doyen des juges d'instruction, par un certain nombre d'actionnaires peu satisfaits de l'écroulement des titres.

Nous remercions nos confrères de l'appui qu'ils prêtent aux cinq cents infortunés indigènes si criminellement spoliés par un ancien Résident général assez misérable pour s'être prêté à cette canaillerie.

Dans cette triste affaire, il paraît que certains administrateurs de la Société des Phosphates Tunisiens, trompés par de roublards collègues, ne croient pas à l'instance contre celle-ci, mais seulement contre le groupe vendeur. On leur fait avaler cette pilule en douceur.

Si ces administrateurs bénévoles qui ont payé leurs actions en bon argent, tenaient réellement à connaître la vérité, en vingt-quatre heures ils sauraient à quoi s'en tenir et seraient édifiés sur les risques courus par la Société, puisque l'instance engagée contre elle et ses vendeurs est absolument semblable à celle que les dévolutaires ont soutenue et gagnée contre le groupe Targe le 9 mai 1898, devant la même Cour d'appel d'Alger, où ils plaident actuellement, arrêt qui fut frappé de pourvoi en cassation et celui-ci rejeté le 23 juillet 1901 malgré le rapport de M. le Conseiller Zeys.

Quand les indigènes eurent gagné leur procès, l'ancien liquoriste Bellot, qui s'était fait consentir un contrat de location par quelques dévolutaires, ne savait comment faire pour mettre la main sur les phosphates de Kalâa-Djerda, car son contrat était encore moins valable que celui de Targe et compagnie, et il y avait eu, entre temps, le décret du 1^{er} décembre 1898 qui réglementait la recherche et l'exploitation des phosphates en terres domaniales et habous publics et privés, comme Kalâa-Djerda ; il chercha sans succès un moyen détourné pour s'en emparer, mais, assigné aussitôt par les dévolutaires, il se vit interdire l'accès de Kalâa-Djerda par un jugement en date du 19 mars 1899. Nous donnons des dates précises qu'on peut contrôler.

Et ce sont ces deux groupes qui, n'ayant aucun droit sur les gisements de phosphates, se les virent octroyer par une sentence arbitrale — invention pichonnesque — de laquelle les seuls et véritables intéressés furent écartés, c'est pourquoi ils plaident en revendication de leur bien et leur procès est actuellement pendu devant la Cour d'appel d'Alger où ils ont déjà obtenu un arrêt de défaut-profit-joint contre toutes les parties en cause. Comme l'une réside à Pékin, les délais de distance sont un peu longs pour la signification des actes et la comparution de la partie en cause, ce qui retarde quelque peu l'examen de l'affaire par la Cour d'Alger.

Il faut être de mauvaise foi insigne pour oser prétendre que la Société n'a pas été tenue au courant de la fragilité de l'acquisition ni mise en cause. Elle l'a su d'abord par les nombreux actes extra-judiciaires qui lui ont été signifiés, ensuite elle a été assignée tout au début de l'affaire, le 19 août 1904, puis en nomination de séquestre judiciaire le 1^{er} février 1905, mais le Tribunal, qui suivait les instructions de la Résidence générale sans être le moins du monde humilié comme M. le Procureur général Fabre, ne voulut pas faire droit à cette demande si juste cependant, alléguant que les travaux d'installation projetés ne pourraient que donner de la plus-value à l'immeuble et au surplus que la société constituée au capital de cinq millions offrait toutes garanties pour le paiement des dommages-intérêts le jour du règlement des comptes.

Et puis les acheteurs étant Italiens se disaient peut-être que le Protectorat français n'aurait qu'à souffrir de cette vilaine affaire qui rejaillirait incontestablement sur toute la politique française musulmane en Afrique. Et c'est bien ce qui a eu lieu et ce qui nous a donné tant de fil à retordre au Maroc et nous en donne tant encore. Comment, en effet, avoir confiance en un gouvernement qui respecte aussi peu les droits de propriété des indigènes ?

Dans l'instance en revendication des phosphates de Kalâa-Djerda, les parties assignées sont :

MM. Bellot, Péloni, Targe, Loiseleur, Lemire-Morel et son liquidateur judiciaire, Revolon, Durieux, Mercier, Rouquerolles, bénéficiaires du rapt ;

MM. Jean-Baptiste Donegani,

Magno-Magni.

Bécher Sfar, es-qualité de président des Habous,

Essayed Hamouda Errassa, mokaddem du habous de Kalâa-Djerda, nommé par le gouvernement des Phosphates Tunisiens ;

Pichon, d'Anthouard et Roy, pour la besogne criminelle de la dépossession des ayants-droit,

et Magno-Magni, es-qualité de président du Conseil d'administration de la Société des Phosphates Tunisiens. Tous les avoués — en Tunisie on les désigne sous l'appellation d'avocats-défenseurs — du Tribunal civil de Tunis avaient dû être mobilisés pour représenter les parties en cause au procès.

Dans l'instance en nomination de séquestre judiciaire, c'est l'avoué Bodoï qui occupait pour M. Magno-Magni, es-qualité de président et la Société des Phosphates Tunisiens.

Les indigènes spoliés étaient représentés par M^e Garrigues, du barreau de La Rochelle.

On voit donc, par cet exposé, que les administrateurs qui déclarent, comme les Michel, que les procès engagés ne visent pas la Société, sont ou aveugles ou de mauvaise foi. La justice pénale, espérons-le, leur ouvrira les yeux le jour du règlement des comptes.

Nous publions encore une fois la composition du Conseil d'administration de cette triste Société, dont la plupart ne possédant aucune action, ne sont que les agents du livournais Donegani qui a déposé les titres pour eux conformément à la loi et aux statuts :

L. MOUGEOT, sénateur de la Haute-Marne, président ;

Gustavo DONEGANI ;

A. GALICIER ;

Charles MICHEL, ingénieur civil, conseiller général et maire de Tébessa ;

J. TCEFLITZ ;

LE BOURDAIS DES TOUCHES ;

MAGNO-MAGNI ;

C. CAHEN D'ANVERS.

En attendant, nous avons tenu à faire bonne justice, une fois pour toutes, dates en mains, de la légende de légalité dont s'auroient à tort les exploitants actuels.

On ne peut avoir impunément fait bon marché de l'expression judiciaire de dévolutaires tenant à conserver leur bien et exigeant soit amodiation à leur profit conforme à la lettre et à l'esprit des décrets.

Un jour viendra où, à la barre de justice comme à la barre législative, la forfaiture sera prouvée, quels que soient ses auteurs.

Pour boîteuse qu'elle soit, la justice poursuit, cahin-caha, son petit bonhomme de chemin, et les criminels qui firent fi de ses commandements, seront pris au tourniquet comme de simples et vulgaires Rochettes.

BILLET DE LA SEMAINE

EMPORT DE DOCUMENTS

Histoire du fonctionnaire administratif qui joua au petit Barthou et à qui rien n'advint de désagréable.

Si donc, pour une fois, nous cessions de parler de la Tunisie, et que nous nous occupions de ce qui se passe — ou plutôt se passa — chez nos bons amis les Zeugitans, nation dont l'emplacement sur la mappemonde est assez incertain, vu son insignifiance dans le concert des puissances. Mais les Zeugitans sont des braves gens, et la Zeugitane un brave petit pays, dans l'existence duquel la Tunisie pourrait puiser maint enseignement. Aussi bien, l'y aiderons-nous de notre mieux, en puisant de temps à autre dans les annales zeugitanes pour l'édification de nos lecteurs.

Il était une fois, donc, chez ce bon peuple, un Grand-maitre de l'Insécurité, qui s'appelait M. Loyal. Ce M. Loyal-là sortait du rang et, parvenu à son haut poste à la force des poignets, se garda bien d'y acquiescer la sympathie générale, car il se mêlait d'être rogué, cassant, quelque peu bouledogue, d'abord impossible, un tantinet grossier, voire. Ce M. Loyal-là avait particulièrement les journalistes en sainte horreur. Par contre, il prisait fort la compagnie des marchands de journaux, et en fit même découvrir deux, deux frères, l'un du ruban, l'autre de la rosette du Nichon zeugitan, pour services exceptionnels rendus à... mettons à la repopulation.

Aussi, si les vendeurs de gazettes recherchaient les occasions de lui être agréable, les gazetiers, eux, ne négligeaient pas de chiner quelque peu M. Loyal. L'un d'eux alla jusqu'à se ficher effrontément d'un système de fiches de son invention, ce qui faillit lui coûter plus salé qu'aux halles.

X

Le jour fatal — ô fâcheuse échéance — où sonna l'heure de la retraite au cadran du Temps inexorable, M. Loyal, qui se pensait inexpugnable dans son fromage de Hollande, se réveilla tout effaré.

Hé quoi ? on allait le mettre à la demi-solde, comme le moins gradé de ses sous-ordres ? Il devait rendre sa citadelle à un intrus ? M. Loyal eut là une minute d'émotion qui eût pu l'emporter, s'il avait été cardiaque. Mais le cœur était bon, et le cerveau aussi ; après cette brève défaillance, il appela la Vieille Garde à la rescousse. En l'espèce, la Vieille Garde ne se composait que d'une unité, un albinos, mais combien d'attaque ! L'albinos, valet de confiance mis au courant des tranches du patron, si bon, si généreux, se montra le plus féal des serviteurs.

Armé de la plus volumineuse des serviettes en maroquin, il opéra, durant au moins trente journées consécutives, entre chien et loup, un déménagement occulte de papiers de toutes sortes que lui

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

confait le Singe, sous prétexte de travail nocturne à domicile. Mais la serviette des Danaïdes, partie bourrée au crépuscule, rentrait le matin à sec, vide comme le carnier de Tartarin !

Enumérer les documents ainsi emportés, les dossiers volatilisés, serait impossible, aussi impossible que de dire le nombre de pièces, genre procès-verbal Fabre, détournés par ce brave homme de Barthou. Cet honnête zeugitan de M. Loyal était cependant loin de qualifier crime, ou forfaiture, au tréfil de sa conscience, l'acte journalier d'emport de documents qui caractérisa le dernier mois d'exercice du chef de l'insécurité.

Les Zeuritans n'y ont vu, du reste, que du feu, et il a fallu que nous saoulassions le brave albinos, de passage à Tunis, pour obtenir de lui, par bribes, l'aveu de cet acte de prestidigitation quotidienne que jamais l'intègre M. Léal ne se serait abaissé à accomplir !

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

NOTRE JOURNAL

A l'occasion des fêtes de Pâques, les ateliers de notre imprimerie étant fermés, notre journal ne paraîtra pas mardi prochain.

LE COLONEL ROUX

M. le lieutenant-colonel Roux, attaché militaire à la Résidence Générale, s'est embarqué vendredi dernier à bord du Carthage, avec sa famille, pour aller rejoindre son nouveau poste à Châlons-sur-Marne.

Tous ceux qui ont été en relations avec ce brillant officier regretteront vivement son départ qui n'est pas définitif, nous l'espérons, car nous pensons bien le revoir un jour à Tunis, avec un grade supérieur.

SÉPARATION DE BIENS

Il faut croire que le barreau, à Tunis, ne nourrit plus son homme, ou du moins quelques-uns, puisqu'on le voit prendre de sages précautions contre les aléas de l'existence, comme la séparation de biens.

Il faut espérer que le Gouvernement saura employer les connaissances de ceux qui ne trouvent plus à gagner leur vie dans les prétoires et qui feront appel à lui pour certains emplois, tels que huissiers, sans oublier le notariat qu'on appelle depuis si longtemps et dont la solution est retardée indéfiniment sans motif sérieux, à notre avis.

CE N'ÉTAIT QU'UN CANARD

Le bruit de la cession de la Tunisie Française par son directeur-proprétaire n'était qu'un canard déplumé, aussi avons-nous eu raison de faire les plus expresses réserves.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec infiniment de regret la mort de Mme Vaquier, femme du docteur-spécialiste, délégué de Sfax à la Conférence Consultative.

Nous prions M. le docteur Vaquier de croire à la part que nous avons prise à son chagrin et d'agréer nos condoléances attristées.

M. Clément Arnol, syndic des huissiers près le Tribunal civil de Tunis, est décédé le 2 courant, à l'âge de 61 ans.

Originaire de l'Isère, M. Arnol était en Tunisie depuis 1883. Il avait été d'abord huissier à La Goulette, puis à Tunis depuis 1887.

Très sympathique et jouissant de l'estime générale, il ne laisse que des amis et le souvenir d'un homme excellent et d'un parfait auxiliaire de la justice.

Nous avons appris avec regret le deuil qui frappe le corps médical et même le monde savant, en la personne de M. le docteur A. Conor, médecin-major de 1^{re} classe, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, chevalier de la Légion d'honneur, décédé samedi des suites d'une affection contractée au cours de ses travaux de laboratoire.

La fin douloureuse et prématurée de ce praticien distingué, ajoute un nom de plus à la liste déjà si longue des victimes du devoir.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

AU SYNDICAT DE LA PRESSE

Le banquet du Syndicat de la Presse Républicaine de Tunisie a eu lieu vendredi à midi, au Restaurant du Café de Tunis, sous la présidence de l'ami Paul Lambert, président, assisté de tout le bureau.

On a fait honneur au menu savamment préparé par le chef de l'établissement, arrosé par quelques bonnes bouteilles de

meilleurs crus de Bourgogne, de Bordeaux et de Tunisie.

Puis on a procédé au renouvellement du Comité pour l'année 1914 ; celui de 1913 a été réélu à l'unanimité. Il se compose de MM. Lambert, président ; Destrées et Bouyac, vice-présidents ; Duran-Angliel, secrétaire général ; Pondevaux, secrétaire ; Terryn et Baroche, trésorier et trésorier-adjoint, et de quelques syndics.

Ensuite, on a encore triqué à la santé des confrères investis à nouveau de la confiance de leurs collègues, et il était près de cinq heures quand cette bonne après-midi a pris fin.

LE CAS SALOMON

M. Salomon, ancien contrôleur civil de Sfax, dont l'acquiescement est encore présent à la mémoire de tous, avait été appelé à comparaître devant un conseil de discipline qui devait juger si, au point de vue professionnel, il n'avait aucune faute à se reprocher et méritait de continuer à figurer dans les cadres de l'Administration.

M. le contrôleur civil Salomon n'a pas cru devoir obtempérer à l'invitation qui lui était adressée.

A-t-il bien fait ou aurait-il dû aller bravement se présenter et s'expliquer devant ses pairs ?

Nous n'avons pas à nous prononcer, lui seul étant jugé de la conduite à tenir. Mais il ressort de la constitution de ce conseil de discipline que M. Salomon appartient toujours à l'Administration ; alors on ne s'explique pas pourquoi on a refusé jusqu'à ce jour de lui payer ses appointements.

Nous ignorons si le conseil de discipline s'est réuni malgré l'absence de l'intéressé, et dans ce cas quelle décision a été prise, laquelle naturellement est susceptible de recours en Conseil d'Etat.

Si nous pouvions nous permettre un avis, nous dirions que la population française verrait avec plaisir la fin des ennuis de M. Salomon par une nomination dans un poste qui lui permette d'oublier le passé et d'y gagner sa vie.

PASSEZ L'ÉTÉ EN HAUTE-SAVOIE

jusqu'à fin septembre, pays admirable, et vous ne regretterez pas votre séjour en France.

Cure de lait, d'altitude, d'eau minérale. Pensions pour toutes les bourses. Habitants très accueillants. Excursions nombreuses, sur les lacs, sur les glaciers du Mont Blanc ou autres, le Voiron, le Salère, etc., etc.

Passer l'été en Haute-Savoie, c'est reprendre de la santé, des forces, de la vigueur pour affronter sans danger le climat débilitant de l'Afrique du Nord.

Les Malpropretés de Pichon minutieusement relevées et consignées

Tous ceux qui lisent assidûment les articles de Georges Clémenceau dans l'Homme Libre ont dû être étonnés, une fois de plus, sur les agissements du pleutre qui s'illustra si mémorablement au siège de Pékin... en se précipitant dans les caves de la légation d'Angleterre de cette ville.

Ce vaillant fait de guerre est consigné dans un livre « La révolte des Boxers », par le capitaine X..., et dans un article de l'Action du 29 avril 1903, dont on ne trouve plus un seul exemplaire, Pichon les ayant tous fait disparaître pour qu'on ne trouve plus trace de ses brillants exploits.

Depuis cette époque mémorable, cet homme qui aurait dû achever une existence terne et peu glorieuse, dans quelque vague « fromage de Hollande », a eu l'insigne honneur de recueillir un mandat sénatorial, puis de devenir Ministre des Affaires étrangères !

Là, sous peine de mentir à tout son passé, il se livra, à son habitude, à des trafics divers et généralement inavouables.

Mais, par malheur, il y avait, au Ministère de l'Intérieur, un service qui pouvait les contrôler un à un et en rendre compte au Ministre de l'Intérieur. Pichon, ayant appris, par une indiscrétion, l'existence de ce service de contrôle, manqua étouffer de colère ; il en exigea la suppression immédiate. Il lui seyait peu que son collègue de l'Intérieur put vérifier ses affirmations, souvent mensongères, et ses affaires d'ordre privé.

L'aventure, comme dit Clémenceau, est suggestive. Mais le plus choquant, c'est que le bureau ayant été supprimé, n'a pas été réinstallé, bien que Pichon ne soit plus aujourd'hui qu'une lamentable épave que Clémenceau achève de démolir.

Feuilles au Vent

Dernières Nouvelles de la Semaine

— Des pêcheurs goulettois viennent de capturer, dans le golfe de Tunis, un poisson de belle taille présentant de curieuses caractéristiques : de la taille d'un requin, il offre un système de nageoires ressemblant étonnamment à des pattes de palmipèdes ; il possède sur la peau du ventre une poche naturelle comme le kangourou ; dans son estomac on a retrouvé des restes humains que des débris de vêtements ont permis d'identifier pour être ceux du malheureux voyageur de commerce perdu par l'un des derniers courriers de France.

Notre concitoyen, l'honorable M. Davril, vient d'acquiescer ce monstre qu'il va faire empailler et dont il se propose de faire don à M. Roy, grand-maître des Antiquités. Ce dernier aurait l'intention d'exposer ce phénomène au prochain Salon avec la mention du donateur : « Poisson Davril ».

— Un télégramme privé reçu de Paris, fait connaître que M. Stéphen Pichon, directeur du Petit Journal, a brusquement disparu du cabinet directeur sans laisser d'autres traces que de forts relents optacés qu'il traînait partout après lui depuis le voyage en Chine. Le personnel de tous grades, sur les dents, a mis l'hôtel du Petit Journal sens dessus dessous pour retrouver le disparu. Toutes les recherches auraient été vaines, et l'on allait rendre cette fugue publique, en la mettant sur le compte d'une tardive vengeance de ces messieurs Boxers ou des décolutaires de Kalaâ-Djerda, lorsqu'en fouinant les caves — ô souvenirs héroïques de Pékin ! — un garçon de bureau mieux avisé que les autres trouva l'ex-homme du quai d'Orsay bêtement couché entre deux futailles, en un discret retiro où il s'était ménagé une fumerie bien fournie. On eut toutes les peines du monde à sortir M. Pichon de ses rêces dorés et des fourrures de prix sous lesquelles il s'était fourré. Aux dernières nouvelles, sa somnolence habituelle ne l'a pas quitté. Pauvre de toi, Petit Journal ! pauvre de tes destinées !

— Le baron Eugène de Rothschild, qui était descendu au Tunisia-Palace, vient de faire connaître à ses familiers qu'il entendait se convertir au catholicisme, au moins provisoirement, pour la durée de son séjour en Tunisie. En effet, du matin au soir, ce se sont que demandes d'aumônes de la part de ses frères en Israël, délégations d'œuvres de bienfaisance ou de mutualité juives, lui offrant, pour cent francs, le titre de membre bienfaiteur. Aussi, M. de Rothschild de Vienne en a-t-il assez du pays où fleurit l'oranger, mais où abonde le « tapage » nocturne et diurne, sous toutes ses formes. Et a-t-il décidé de se faire chrétien.

— On prête au Bey de Tunisie la ferme intention d'abdiquer en faveur de Madame Riboulique. La cérémonie de la transmission des pouvoirs se ferait, dans la plus stricte intimité, le 36 du mois prochain. Ni fleurs ni couronnes.

— Il va être pourvu en bloc, vu la rentrée régulière de la taxe personnelle, permettant de tabler sur un excédent de recettes, à la nomination d'un grand nombre de fonctionnaires pour les sièges vacants dans toutes les administrations de la Régence. On veut en finir avec les tas de sièges, en attendant d'en finir avec l'état de siège.

— M. Daver se propose d'interdire tous films cinématographiques traitant des drames de l'alcoolisme, de peur que les Arabes qui fréquentent le Pathé ou le Nunez ne s'avisent de désertir les bistrots marchands de boukha au verre et à la bouteille. Par contre, les agents continuent à observer la consigne de ne gêner en rien le commerce des spiritueux si propice au relèvement physique et moral de nos protégés.

Ce 1^{er} avril 1911.

ALI BABIL.

(sous toutes réserves)

Nous recommandons à nos amis le n° de l'Homme Libre du jeudi 3 avril.

On y voit, dans une belle charge de Sirat, la vilaine bobine de Pichon en train de s'empiffrer au banquet de l'Elysée-Montmartre, qui eut lieu le 1^{er} avril à Paris.

Le rachat du B.-G. algérien

A la dernière réunion du Conseil des Ministres, qui a eu lieu samedi dernier, M. Fernand David, ministre des Travaux Publics, a fait connaître que le Conseil d'Etat venait de donner un avis favorable au rachat du Bône-Guelma. Il a indiqué son intention de soumettre le décret relatif au rachat à la signature du Président de la République dès que les Délégations Financières d'Algérie auront ratifié l'accord intervenu entre la Tunisie et l'Algérie au sujet de l'actif de la Compagnie exploitante.

Ce n'est donc qu'après la ratification — si elle a lieu — par les Délégations financières, qui se réunissent dans la deuxième quinzaine de mai, que le rachat aurait lieu.

Et ainsi prendrait fin la situation actuelle dont tous les journaux constantinois demandaient qu'on y mette un terme, soit en laissant le B.-G. à la Compagnie exploitante, soit en le rachetant. Les deux projets ont des partisans et des adversaires.

L'Emprunt Chinois

Dans notre dernier numéro, nous avons critiqué la Compagnie Algérienne de prêter ses guichets aux emprunts grec et chinois, dont le dernier surtout était un attrape-nigauds.

Au moment même où paraissait notre journal, une interpellation avait lieu à la Chambre des Députés sur cette malencontreuse émission.

Voici, en outre, ce que publiait l'Humanité :

« On annonce pour le 5 avril prochain l'émission d'un nouvel emprunt chinois de 150 millions de francs. On en a parlé hier même à la Chambre.

Comme c'est toujours l'épargne française qui souscrit la plupart des emprunts chinois, il n'est peut-être pas sans intérêt de dire en quelques mots quelle est la situation financière en Chine et quel emploi Youan-Chi-Kaï fait de l'argent qu'il se procure en Europe.

La dette nationale chinoise s'élève à 6 milliards 800 millions de francs. Le montant des intérêts annuels à payer est de 300 millions, sans compter les amortissements.

L'absence d'une administration intérieure rend tout contrôle impossible. Les conseillers étrangers, malgré leur bonne volonté, ne peuvent pas être partout et ils se doivent contenter des données et des chiffres qu'on veut bien leur faire connaître.

Il est avéré, d'ailleurs, que la plupart des emprunts ont été détournés de l'emploi auquel ils étaient destinés. Ainsi, par exemple, l'emprunt 5 o/o de 1912, dit de réorganisation, n'a servi qu'à solder des arriérés accumulés pendant la révolution et à assurer la dictature de Youan-Chi-Kaï. Il en a été de même pour les emprunts dits industriels.

Actuellement, tous les revenus de la Chine sont gagés, même l'impôt foncier qui, cependant, offre un reliquat encore aliénable. Il faut tenir compte aussi de ce que le contrôle de la gabelle, s'il est possible dans les centres producteurs de la côte, est impossible dans l'intérieur des provinces où — ainsi que l'ont affirmé plusieurs témoins oculaires — règne la plus grande anarchie.

Les intérêts français courent donc les plus grands risques en s'abandonnant aux mains des gouvernants actuels de la Chine. En outre, l'or français fourni à Youan-Chi-Kaï, sert simplement à perpétuer un état de désordre dont la France est appelée à ressentir le contre-coup.

Qu'on se souvienne seulement de l'incursion des brigands chinois en Indo-Chine et de la véritable bataille que les troupes françaises ont été obligées de leur livrer.

Placer des fonds dans les emprunts chinois, c'est non seulement placer à fonds perdus, mais encore favoriser les méfaits d'une dictature qui entraîne après elle une anarchie dont la France est, après le peuple chinois, la première à souffrir. »

Nous avons publié la liste des valeurs offertes au public en 1913 par la Compagnie Algérienne ; il nous restait à rechercher si le public souscripteur avait lieu d'être satisfait des placements préconisés par cette Banque. C'est le travail auquel nous nous livrons en ce moment.

En attendant, nous pouvons faire connaître les résultats de placements antérieurs faits par cette même Compagnie Algérienne sur les mêmes valeurs :

Port de Bahia : 110.000 obligations 500 à 5 o/o en 1906, offertes au public à 465. Cours fin 1913 : 375. Perte : 9.900.000 fr.

Saint-Louis-San-Francisco :

En 1910 : 50.000 obligations 500 à 4 1/2 à 477.30 ; cours fin 1913 : 314. Perte : 8.165.000 francs.

Saint-Louis-San-Francisco encore :

170.000 obligations 500 fr. à 5 o/o en 1910, offertes à 470 fr. ; cours fin 1913 : 290. Perte sèche : 30.000.000 de francs.

Mais la Compagnie Algérienne n'a rien perdu, elle a eu sa part des 50 francs de commission par titre émis.

Nous ferons connaître dans notre prochain numéro les résolutions prises hier par l'assemblée générale de la Société de Sidi-Driss.

La Mine de Nebeur

Nous avons déjà parlé, à maintes reprises, de cette scandaleuse affaire montée au capital de deux millions, qui entraîna la construction d'un chemin de fer très coûteux et aujourd'hui sans trafic, dit le Journal de Tunis.

Les promoteurs de cet attrape-nigauds, les Donegani et les Mougeot, ont commis là une faute d'autant plus grave que seule l'épargne confiante a supporté les pertes de l'affaire.

Il est vrai que nous savons de bonne source qu'à cette occasion M. Donegani est parvenu à faire souscrire pour 3 à 400.000 francs d'actions à une importante société italienne ayant son siège à Gènes. Cette société considère cet argent comme perdu et l'a déjà inscrit au compte de « Profits et Pertes ».

D'autre part, on avait fait courir le bruit que la mine de Nebeur avait du minerai à vendre : 15.000 tonnes sur les quais de la gare et 50.000 sur le carreau de la mine.

Une société italienne envoya à cet effet un ingénieur et 135 échantillons de minerai furent prélevés. Après analyses, le minerai fut reconnu inutilisable... à moins de le débiter aux pharmacies.

On pourrait vendre les nouvelles pilules ferrugineuses Donegani-Mougeot avec cette exergue : « Actionnaires, brossez-vous le ventre, ce qui est excellent pour les maux de ventre etc., etc. »

Un Conseil pratique

Ne recevez jamais un « démarcheur », c'est-à-dire un courtier financier, qu'il soit directeur, sous-directeur ou simple employé de banque.

Écoutez-le sans ménagement, quel qu'il soit.

Adoptez cette règle et observez-la rigoureusement.

Vous vous en trouverez bien et vous n'aurez plus à vous mordre les doigts d'avoir acheté des « Phosphates Tunisiens », des « Anciens Établissements Bertrand », des « Prospections des Mines de Nebeur », des « Antimoine d'Ain-Taya » ou des « Sidi-Driss ».

CROCK-NOTES

La T. S.F. à Touggourt

Notre concitoyen M. Albert Samama-Chikly, à qui le Gouvernement général de l'Algérie a confié récemment une mission dans l'Extrême Sud algérien, a profité de son passage à Touggourt pour essayer de se mettre en communication avec la Tour Eiffel.

Au moyen d'un petit appareil portatif branché sur deux fils téléphoniques de 350 mètres de longueur environ qui servaient d'antennes, les officiers du service du génie à Touggourt ont parfaitement perçu entre 21 heures et 21 h. 30, le 25 mars dernier, les ondes envoyées par la Tour Eiffel. Ces mêmes officiers sont convaincus, à la suite de cette expérience, qu'en disposant d'une installation un peu moins sommaire, les télégrammes de T. S. F. pourraient être reçus à Touggourt.

Vitesse des trains

D'après un document officiel, voici quelle est la vitesse commerciale des trains sur les grandes lignes françaises et les lignes similaires des pays étrangers :

Le record est détenu par la ligne anglaise de Londres-Exeter (via Westburg), avec 96 kil. 3 à l'heure.

La France vient au second rang avec sa ligne Paris-Bruxelles (Nord) qui abai 95 kil. 2 à l'heure.

La ligne Paris Calais arrive troisième avec 88 kil. 7, puis la ligne Paris-Marseille avec 83 kil. 4, précédée de peu par la ligne Londres-Liverpool (86 kil. 2).

La ligne allemande la plus rapide est la Berlin-Hambourg (82 kil. 8). La ligne belge qui vient en tête est la Bruxelles-Ostende, avec 77 kil. 6.

ÉVITEZ CES VALEURS!

*Ou franchement mauvaises,
Ou ultra-majorées,
Ou risquant des moins-values,
Ou courant à l'effondrement,
Ou lancées en marge du Code.*

Les commandements du journaliste

A une époque particulièrement agitée, où l'on reproche couramment à ses adversaires politiques d'être des voleurs, des faussaires et des traîtres, il est peut-être utile de livrer aux méditations des journalistes tunisiens les commandements du journaliste, qui sont affichés dans la plupart des salles de rédaction en Angleterre :

1. — Ne jamais perdre de vue la loi sur la diffamation ;
2. — Veiller à réduire plutôt qu'à exagérer les faits ;
3. — Éviter les phrases brutales et les détails superflus ;
4. — Que les titres des articles soient absolument impartiaux ;
5. — Que les informations ne trahissent pas la manière du journal ;
6. — Rapporter les faits tels quels, sans les voiler ;
7. — Être scrupuleusement impartial et juste envers les adversaires.

Ces commandements équitables n'ont, d'ailleurs, jamais empêché nos confrères d'outre-Manche de traiter Joë Chamberlain de bandit et Balfour d'abominable gredin.

Courses de Tunis

A l'occasion des courses de Tunis, qui auront lieu les dimanche 12, lundi 13 et dimanche 19 avril 1914, des billets aller et retour de toutes classes portant réduction de 50 o/o sur les prix du tarif général seront délivrés sur Tunis par toutes les gares de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements.

Ces billets seront valables :

1^o Pour les première et deuxième réunions (12 et 13 avril), à l'aller, les 9, 10, 11 et 12 avril, pour tous les trains arrivant à Tunis jusqu'à 14 heures. Au retour, ces billets seront valables le 12 avril pour les trains quittant Tunis après 16 heures et les 13, 14, 15 et 16 avril pour tous les trains.

2^o Pour la troisième réunion (19 avril), à l'aller, les 16, 17, 18 avril pour tous les trains et le 19 avril pour les trains arrivant à Tunis jusqu'à 14 heures. Au retour, ces billets seront valables le 19 avril pour les trains quittant Tunis après 16 heures et les 20, 21 et 22 avril pour tous les trains.

A cette occasion, les chevaux, ainsi que leurs propriétaires et conducteurs, bénéficieront des prix et conditions des tarifs spéciaux G.V. n° 12 bis et P.V. n° 29 bis, chapitre II.

L'artiste et le procureur

Une rectification

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, l'aventure arrivée à un magistrat d'un parquet de province mystifié par une danseuse qui s'était fait passer pour une artiste célèbre. Nous avions même indiqué le parquet de Lons-le-Saunier comme étant celui auquel était attaché le magistrat en question, sur la foi d'informations parues dans des journaux.

Le procureur de la République dans cette ville, qu'il n'a pas quittée à la date des faits relatés, demande à l'*Humanité* d'indiquer qu'il ne s'agit pas de lui. Dont acte.

Mort de M. Marchal

Nous apprenons avec peine la mort de notre confrère M. Charles Marchal, ancien député d'Alger.

M. Marchal était une des personnalités qui ont eu autrefois le plus d'influence sur la politique algérienne. Directeur et propriétaire du *Petit Colon*, il avait pris part à toutes les luttes économiques d'où est née l'organisation actuelle de l'Algérie.

Elu député en 1898, Marchal fut battu en 1902. Depuis cette époque, il s'était fixé à Paris, s'occupant toujours de cette Algérie qui lui était chère et écrivant des études remarquables.

La petite finance

Les petits « financiers » qui vendent leurs actions le long des grilles de la Bourse, les pieds humides, veulent élargir leur champ d'action. Leur vieille et fidèle clientèle ne leur suffisant plus, ils ont décidé de vendre, désormais, leurs titres, actions, parts de fondateur et autres papiers périmés dans les rues de Paris, comme d'autres vendent le *Journal des Filles à marier* ou la liste officielle et complète des numéros gagnants.

Qui donc, pensera-t-on, peut avoir l'idée baroque d'acheter ces actions de cinq cents ou mille francs, qui, riches encore de tous leurs coupons impayés, n'ont plus d'autre valeur que celle du papier?... Qui? mais tout le monde. Les camelots de la finance font des affaires d'or, on s'arrache leur papier.

— Une fortune pour deux sous! crie l'un.

— Payez votre propriétaire avec des actions! a écrit l'autre sur la bande de calicot qui décora sa voiture à bras.

Pour deux sous, on peut « épater » un troïtin crédule; pour deux sous, on peut se donner l'illusion d'être riche. Deux sous de chimère...

Qui sait si les « Phosphates Tunisiens » vaudront plus un jour?

Le Tourisme en Tunisie

« Une brochure enchanteresse, dit le *Figaro* du 2 avril, nous arrive, pleine de belles images qui évoquent une terre resplendissante. C'est, à quarante-trois heures de Paris, la Tunisie. Possession française, elle recèle quelques-unes des plus suaves beautés de notre univers : les villes les plus purement indigènes, les plus splendides ruines romaines, puis le désert, ses oasis, et Tozeur, perle de la Régence... »

Cette jolie plaquette s'appelle le *Tourisme en Tunisie*. La Compagnie Bône-Guelma, qui l'édite, et l'envoie aimablement à toute personne qui la lui demande, y a accumulé, avec les photographies, les renseignements les plus précis et les plus précieux : moyens de transport, époques favorables, itinéraires variés, etc.

« Rien qu'à la regarder, il semble que l'on soit déjà sur la route de Zaghouan... »

Mariage

Hier a été célébré, dans la superbe salle des fêtes de la Société de Secours Matrimoniaux, le mariage de Mlle Marguerite Hayat, sœur de notre ami le Dr Hayat, médecin municipal, avec M. Joseph Hagege.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux conjoints et à leurs familles.

Manifestation patriotique

Jeudi dernier, à l'occasion du Conseil de révision, les conscrits de Tunis, au nombre de trois cents, ont parcouru les rues de la ville précédés de drapeaux et de la clique des sapeurs-pompiers.

L'après-midi, accompagnés de délégations de toutes les sociétés de vétérans et de préparation militaire, ils sont allés déposer une belle couronne au pied du monument du « Souvenir Français ».

Puis ils se sont rendus à la Résidence générale, où ils ont été reçus par le Représentant de notre pays. De là, ils ont adressé au Ministre de la Guerre un télégramme où ils affirment leurs sentiments patriotiques et leur attachement aux institutions républicaines.

Le soir, ils ont organisé une magnifique retraite aux flambeaux qui a parcouru toute la ville, soulevant sur son passage l'enthousiasme et les applaudissements de la foule.

Ces manifestations patriotiques de nos conscrits tunisiens leur ont attiré la sympathie de notre population et des autorités.

La Troupe Hagège

Dimanche prochain, au Théâtre Municipal, la troupe El-Tarakki, composée de jeunes enfants, sous la direction de M. D. Hagège, donnera une seule représentation de la *Sincérité de l'Amour*, pièce en quatre actes, de T. Abdou.

Pour finir

Cette adorable histoire toute parfumée de lavande comme une colline de Provence, Mistral aimait la raconter :

Un jour, le curé de Roquevaire, exaspéré par la mauvaise conduite de ses ouailles, monta en chaire et fit un sermon effrayant :

— Gens de Roquevaire, cria-t-il, la trompette du jugement n'est pas sonnée... Gens de Roquevaire, l'heure viendra de payer vos péchés au Seigneur! Gens de Roquevaire, les portes de l'Enfer s'ouvriront devant vous!...

Emus par le ton du curé autant que par sa harangue, les fidèles tremblaient. Seul, au pied de la chaire, un gros homme riait de bon cœur. Furieux, le prédicateur s'arrêta :

— Qu'as-tu à rire ainsi, cria-t-il au brave homme. Le sort des gens de Roquevaire ne te fait-il pas trembler?

Alors, secoué par le rire, le bon Provençal lui répondit :

— M'en fouti, siou d'Aouriou. (Je m'en moque, je suis d'Aurion).

Le cas de M. Salomon au Conseil de discipline

D'après la « Tunisie Française », à qui nous laissons la responsabilité de l'information, le conseil de discipline, réuni à la Résidence générale pour statuer sur le cas de M. Salomon, ancien Contrôleur civil de Sfax, aurait conclu à la révocation.

S'il en est ainsi, le dossier sera envoyé au Ministre des Affaires étrangères qui aura à sanctionner ou à annuler la décision prise, laquelle est, sans phrase, une gifle magistrale sur la joue des jurés qui ont estimé en leur âme et conscience, que M. Salomon n'était pas coupable, ni au point de vue pénal, ni administrativement.

La décision qu'aura à prendre le Ministre est naturellement susceptible de recours devant le Conseil d'Etat.

Mais, en attendant la solution, quelle qu'elle soit, le fonctionnaire frappé est obligé de faire des dettes s'il n'a pas de fortune ou de moyens qui lui permettent de vivre.

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.

Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES de TERRAINS A BATIR situés au Port de Sfax

Le mardi vingt-huit avril mil neuf cent quatorze, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la Compagnie des Ports (terre-plein nord-ouest du Bassin de Sfax), devant Monsieur le Représentant de la Direction Générale des Travaux Publics et en présence du Délégué de la Compagnie des Ports, à la vente aux enchères publiques des parcelles n° 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145 et 146 du plan de lotissement des terrains du port de Sfax.

La contenance de ces parcelles est respectivement de trois cent soixante-dix (370) mètres carrés pour les parcelles 139, 140 et 141, trois cent soixante-neuf (369) mètres carrés pour la parcelle 142, quatre cent six (406) mètres carrés pour les parcelles 143 et 144, cinq cent trois (503) mètres carrés pour la parcelle 145 et de cinq cent sept (507) mètres carrés pour la parcelle 146. Leur mise à prix est de trente francs par mètre carré pour les parcelles 139, 140, 145 et 146 et de vingt-cinq francs pour les parcelles 141, 142, 143 et 144.

Immédiatement après leur mise en vente séparément, les parcelles n° 143, 144, 145 et 146 pourront être réunies en un seul lot et remises en adjudication séance tenante, sur une mise à prix globale égale au total des prix offerts pour chacune d'elles isolément.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Tunis, à Sousse et à Sfax, et au Siège social, 81, rue de l'Arcade, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau au bureau de la Compagnie des Ports, sur le terre-plein nord-ouest du bassin de Sfax.

Spectacles et Concerts

Casino Municipal de Tunis (PALMIUM)

Directeur artistique : Charles Afrigan

Mardi 7 Avril 1914

Débuts de la SANTARET et son danseur, dans leurs excentricités comiques.

Immense succès de : Géo ALDY, diseuse à voix de l'El-dorado de Paris. — M. et Mme DAN-RIT-MARC, célèbres duettistes français à transformations. — ALBRET, comique typique à voix. — Etc., etc.

PALMA-CINÉMA.

Vues nouvelles et inédites.

CINÉMATOGRAPHE OMNIA-PATHÉ Rue Amilecar

Tous les soirs : Représentation
Dimanches et Fêtes : Matinée

Mesdames HEMAGENE TAILLEUR

Quartier :
Epoques Douleuruses, Irrégularités, Retards, Suppressions,
Sont produits scientifiques Adoptés par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparés par TAILLEUR, pharmacien chimiste de 1^{re} classe. Ancien Professeur à l'École de Médecine, Ex-interne des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.
Le FLICOR dans toutes les Pharmacies de France 2, 25 et 50 centimes. 1^{er} Dépôt : Pharmacie de l'Humanité, 10, rue de Valenciennes, Paris. Dépôt à Sfax : Pharmacie de P. TAILLEUR, 81, rue de l'Arcade (A.-M.).

Dépôt principal à Tunis : Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

Lire : **L'Humanité**
Directeur : Jean Jaurès

Le Courrier Européen
Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles
90, rue de Varenne — Paris

LES HOMMES DU JOUR
Directeur : Henri Fabre
20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE
Quotidien
8, boulevard des Italiens — Paris

La Bataille Syndicaliste
Quotidienne
10, boulevard Magenta — Paris

LA RAISON
Journal-Revue
49, boulevard Saint-Michel — Paris
Abonnement : 10 fr. par an.

L'Indicateur Tunisien 1914
1.760 pages. — Prix 10 francs
10 fr. 60 pour la Tunisie, 11 fr. 25 pour la France et l'Algérie.

En vente à Tunis, 2, avenue de Paris et dans toutes les librairies, et à Paris, à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS

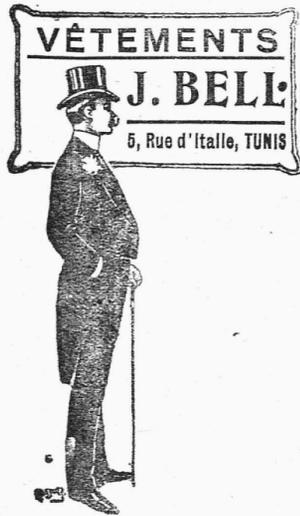
Parts de la Mohamédia.
Salines de Tunisie.
Salins de Tunisie
Société des Minerais Tunisiens Djebel-Kébouch.
Mines de fer de Douéria.
Mines de fer de Nebeur.
Sidi-Driss.

Papeteries de la Régence.
Société des Pâtes d'Alfa.
Mines de Zaghouan.
Mines de Djebel-Mrillah.
Phosphates de Maknassy.
Djebel-Lorbeus.
Nitrates Tunisiens.

A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 — TUNIS

TOUTES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES MAISON DE CONFIANCE



RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Absinthe Berger

FABRICATION ET QUALITÉ SUPÉRIEURES

AVIS

M^{me} Shenlberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait. Chocolat, (Eufs), Plats du jour. Service très soigné

J. A. Benbaron

9, rue Es-Sadikia — TUNIS
Pianos Pleyel et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois
Locations de Pianos neufs à 15 francs par mois
Machine à écrire DACTYLE 300 fr. avec facilités de paiement

INDUSTRIE FUNÉRAIRE FÉLIX FISCHEL

13, route de L'Ariana (en face du Cimetière) TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE
9, avenue de Carthage - Tunis
Repas à la carte et à prix fixe
Pension : 55 francs

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout. La réclamer partout, tous les mardis matin.

Imprimerie Spéciale de la *Petite Tunisie Socialiste*
Le gérant : J. Giannitrapani.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Gravure administrative et commerciale. L. BERENGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc. La plus ancienne et la importante maison de Tunis.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour. Carthage-Station Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, propriétaire. — Bières Pousset. Champignons et Spatenbräu.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSEAU. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, etc.

Donnez votre Publicité à la « Petite Tunisie Socialiste »

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils ACUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :

GENERAL ACOUSTIC COMPANY
6, rue de Hanovre, PARIS

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France : à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ;

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer, Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

Le Courrier Européen

HEBDOMADAIRE
Politique - Littérature
Questions - Sociales - Actualité

COMITÉ DE DIRECTION :
B. PÉREZ GALDOS Charles SEIGNOBOS
George BRANDES Giuseppe SERGI
Gabriel SÉAILLES Marcel SEMBAT
Paul MLIUKOFF Édouard BERNSTEIN
Emile VANDERVELDE

Le *Courrier Européen* est la revue qui, par la variété des sujets traités, la renommée de ses auteurs, la sûreté de sa documentation, l'originalité de ses analyses, la diversité de ses informations, s'est acquise une réputation mondiale.

Le *Courrier Européen* constitue un recueil du plus haut prix pour quiconque s'intéresse aux grandes questions politiques, économiques et sociales qui se posent dans le monde.

Le *Courrier Européen* est la seule revue internationale qui sache parler française.

== 16 PAGES ==

Illustrées par le crayon des meilleurs Artistes français

Abonnements :
France et Colonies. Un an, 10 fr. | Six mois, 6 fr.
Union postale. Un an, 12 fr. | Six mois, 8 fr.

Le *Courrier Européen* rembourse intégralement le montant de son abonnement par des
== PRIMES ==
entièrement Gratuites
Numéro Spécimen gratuit sur demande

Bureaux : 8, B^{is} des Italiens, PARIS

VINS en Gros - René LAYAU

Avenue de Carthage, 41 - TUNIS

Les MEILLEURS VINS de TUNISIE

Cinq Médailles d'Or
Grand Diplôme d'Honneur
Grand Prix
Hors Concours
Membre du Jury

Paris
Londres
Bruxelles
Roubaix-Tunis
Gand

SPÉCIALITÉ

Vins Blancs de TUNISIE
CARTHAGE rouge et blanc
et MUSCAT

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammani-Lid)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville de F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement
exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONNESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
Magasin de Vente : 36, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Torches en feux de couleurs pour retraits aux flam-
beaux - Spécialité de signaux pour la Marine
et les Chemins de fer
Mèches de sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, sous-
criptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit cir-
culaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 %
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de proprié-
tés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Locations de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et de lettres de Crédits - Chan-
ge de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux
- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de
banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
- Succursales à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-
cier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque - Escomptes, Recouvrements.
Ordres de Bourse, Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphi-
ques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays. Location
de Coffres-forts. Charges de monnaies étrangères. Dépôts de
fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
- Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avan-
ces sur marchandises et connaissements - Crédits documen-
taires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations
de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avan-
ces sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte
de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres
de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France
et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon -- TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompense à plusieurs expositions et concours, Médailles
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours
Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobileistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE",
et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués
par la
"VACUUM OIL COMPANY",
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles - TUNIS
T légr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Compagnie DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie,
la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.
ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.
- à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.
- de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
- de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès,
Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse, tous les samedis
à 9 h. 30.
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.
- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et
TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
- de MARSEILLE pour TUNIS tous les mercredis à midi.
- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Mo-
nastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli tous
les vendredis à 8. soir.
- de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,
Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales
(sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les
points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun-
kerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets
de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence,
à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ FRÈRES.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine :
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli,
Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 80 du matin, service de Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, serv. rap. pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire par transbordement.
N.-B. - Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-
Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la
Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne
Chaussures FAURE
habillées pour soirées
Chaussures FAURE
Pantoufles élégantes, sabots, galoches, chaussons
Chaussures FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts
14, rue d'Italie, 14 - TUNIS Succursale à BIZERTE

Restaurant du Japon

C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
7, rue Amilear, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cui-
sine Italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS
Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et
Vins de Chianti.

R. WALLUT & C^{ie}

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)
99, rue de Portugal - TUNIS



Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE
à Saint-Cergues (Haute-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Voiron
Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée.
Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A proximité de
Genève, Thonon, Evian, etc. Chambre noire pour photographie
Conditions spéciales pour Famille
Ecrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)
ou au journal pour les renseignements

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 - TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix
très réduits. - Formalités en douane. - Assurances Maritimes.
- Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. - Transports pour tous pays à
forfait. - Garde-meubles assuré. - Billets circulaires. - Bil-
lets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises
et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. - Maison de Confiance.
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Mont-
pellier et rue du Caire Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez :
M. P. LECLERCQ & C^{ie}
Avenue de Carthage - TUNIS

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise Wagner & C^{ie}

24, rue d'Italie - TUNIS - Avenue de Paris, 8
Téléphone 4.49
Pâtisserie de premier ordre - Confiserie fine - Chocolats - Fournitures
pour Soirées, Baptêmes et Mariages - Pain Français - Pain Viennois
et Anglais - Pain de Ménage - Crème Chantilly de France.
Service à domicile. - Expéditions dans toute la Régence.
SUCCURSALE à SCUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon.
Prix spéciaux pour les Hôtels et Restaurants

TOUS LES SOCIALISTES,
Tous ceux que les questions sociales passionnent
et intéressent, ont le devoir de lire

"SOCIALISME ET LUTTE DE CLASSE"
Revue Marxiste de langue française
BI-MENSUELLE
de 32 Pages, Format in-4° coquille
DIRECTEUR : JULES GUESDE. - RÉDACTEUR EN CHEF : BRACKE
ADMINISTRATEUR : COMPÈRE-MOREL.

COLLABORATEURS INTERNATIONAUX : Allemagne : Kautsky, Karski. - Angleterre :
Th. Rolchstein. - Autriche : Adler. - Belgique : De Brouckère. - Espagne :
Pablo Iglesias. - Hollande : Henriette Roland-Holst. - Italie : Loda, Mussatti.
- Russie : Georges Plekhanoff. - Suisse : Graber.

ABONNEMENTS. - Un an : 6 francs. Six mois : 3 fr. 50. Trois mois : 2 fr.
Etranger : Un an : 8 francs. Six mois : 4 francs.
En adresser le montant à l'Administrateur, 8, cité Rougemont, Paris

TUNISIA - PALACE

Hotel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES & SALONS
Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
Tout confort moderne